

Proposition: Priorité Stratégique 3 - Mettre le suivi au service de l'action

La vision initiale de l'exercice de suivi du Partenariat mondial était de soutenir la responsabilité des engagements de Busan, de stimuler le dialogue et de faire évoluer les comportements vers une coopération au développement plus efficace. L'exercice de suivi devait compléter et renforcer les efforts existants au niveau des pays (une approche « légère au niveau mondial et plus approfondie au niveau des pays »).

Les commentaires des parties prenantes suggèrent que, bien que la vision reste valable, l'exercice de suivi n'a pas été mis en œuvre de manière à ce que ses objectifs soient pleinement atteints. La rigidité du processus n'a pas, dans de nombreux cas, facilité l'institutionnalisation au niveau national, et il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur le suivi des résultats (l'annexe A comporte des informations complémentaires sur le contexte et l'historique de l'exercice de suivi).

Lors de la 18^e réunion du Comité de pilotage (Corée, décembre 2019), les dirigeants ont réaffirmé que le suivi était une fonction essentielle et précieuse du Partenariat mondial. En trois cycles, 99 pays et territoires partenaires au total ont participé au suivi du Partenariat mondial, dont 86 au cycle de 2018, dont les résultats ont alimenté le dialogue lors de la Réunion de Haut Niveau de 2019 (SLM) ainsi que les processus d'examen des Objectifs de développement durable (ODD), notamment lors du Forum politique de haut niveau. Dans le même temps, les membres du Comité de pilotage ont reconnu que l'exercice ne peut se poursuivre comme par le passé. Dans ce contexte, il est proposé que **2020-2022 soit une « période de transition »** pour l'exercice de suivi du Partenariat mondial. **Au titre de la priorité stratégique 3**, et sur la base de l'engagement pris dans le document final de Nairobi¹ d'actualiser le cadre de suivi, il y aura une révision compréhensive de l'exercice de suivi. Cette révision débouchera sur une nouvelle proposition de suivi - comprenant un processus de suivi amélioré et une adaptation du cadre, ainsi qu'une démonstration de la valeur des résultats du suivi - pour approbation lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau (HLM3) en 2022. Bien qu'il n'y ait pas de cycle de suivi mondial et de rapport d'étape mondial avant la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau, cette nouvelle proposition sera complétée par des informations sur l'état d'efficacité générées grâce à l'expérimentation des éléments de la nouvelle proposition de suivi ainsi que par des exemples de réussite au niveau national en matière d'action sur les résultats, afin de stimuler l'élan politique.

Priorité Stratégique 3 : La Proposition

Composante I (Domaine d'action 3.1): Faciliter l'utilisation des résultats du cycle de suivi de 2018 - pour soutenir le dialogue et l'action au niveau des pays ; pour recueillir des renseignements et tester des concepts afin d'éclairer la révision de l'exercice de suivi ; afin de générer des enseignements pour le dialogue et l'élan politique lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau et au cours de la période précédant celle-ci :

1. **Un appui global léger aux parties prenantes pour utiliser les résultats de l'exercice de suivi dans les contextes politiques et techniques :**

¹ Le document final de Nairobi (NOD) a défini un mandat pour le Partenariat mondial, appelant à "mettre à jour le cadre de suivi pour refléter les défis de l'Agenda 2030, y compris la promesse de ne laisser personne derrière". L'annexe A de ce document contient plus d'informations sur l'historique et le contexte du suivi.

- **Un service d'assistance proposé par l'équipe d'appui conjointe** aidera tous les acteurs du Partenariat mondial à utiliser les résultats de suivi pour les consultations, les rapports et les forums et événements internationaux ;
- **Une boîte à outils en ligne** comprendra des documents d'orientation et des informations contextuelles sur l'utilisation des résultats, ainsi que des modèles de présentation/infographies personnalisables que les parties prenantes pourront utiliser pour la diffusion et la présentation de leurs résultats.
- **Un espace dédié à l'utilisation des résultats établi dans la Knowledge Sharing Platform** (plateforme de partage de connaissances), pour collecter et échanger sur la façon dont les parties prenantes et les pays utilisent leurs résultats de suivi.

Le déploiement de ce support global maintiendra le partenariat et la coordination avec les parties prenantes aux niveaux global et national, en intégrant des éléments de diffusion et d'engagement des parties prenantes dans cette initiative. Le développement de cette approche de support prendra en compte l'importance d'encourager les parties prenantes à utiliser leurs résultats pour engendrer l'action et l'engagement pour l'efficacité, tant au niveau national que global. Les membres du Comité de pilotage et les autres dirigeants des groupes d'intérêt devront mener des efforts pour réfléchir et agir sur les résultats du suivi, signalant un accent renouvelé sur cet élément essentiel de l'exercice de suivi et son intention.

2. **Une approche approfondie au niveau des pays** (*dans un certain nombre de pays, en fonction des ressources*) comprenant le soutien à l'utilisation des résultats (pendant la durée du programme de travail) menée par les pays et façonnée en fonction de leurs besoins et de leurs demandes, tout en encourageant la génération d'enseignements et d'idées pour éclairer le dialogue mondial et stimuler l'élan politique autour de l'efficacité. L'objectif sera de comprendre et de traiter les causes sous-jacentes des défis liés à l'efficacité du développement, notamment la manière dont les changements dans le paysage de la coopération au niveau des pays ont un impact sur la mise en œuvre des principes d'efficacité. Les liens avec les structures de dialogue et de coordination existantes dans les pays seront ainsi explorés. Les approches approfondies constitueront une source vitale de preuves pour la 3ème Réunion de Haut Niveau. Elles mettront en évidence les actions concrètes entreprises sur la base des résultats du suivi, démontrant ainsi la valeur ajoutée des éléments probants générés par le suivi du partenariat mondial. L'identification des pays sera avant tout basée sur la demande, représentant également dans la mesure du possible un éventail de contextes, un équilibre géographique et une diversité de paysages d'efficacité et de coopération. Le soutien et l'engagement avec les pays poursuivant des approches approfondies sera également cohérente avec l'approche d'ancrage au pays du programme de travail du Partenariat mondial, qui est décrite dans ce document.
3. **Dialogues et actions menés par les parties prenantes pour identifier et s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement en matière d'efficacité.** Faciliter l'usage des résultats de l'exercice de suivi donne l'opportunité d'un focus renouvelé sur les activités dites "inachevées" de l'agenda d'efficacité et du Plan d'Action Global proposé dans le premier programme de travail du Partenariat mondial ; des efforts dédiés à aborder les résultats de l'exercice de suivi dans un pays ou contexte en particulier pourraient offrir une perspective révisée quant aux aspects qui restent les plus pertinents.

La mise en œuvre de ces trois éléments permettra également de répondre à la demande des parties prenantes du Partenariat mondial, ce qui contribuera à une compréhension plus nuancée de la valeur de l'exercice de suivi pour les parties prenantes et de ce qui doit être pris en compte pour l'institutionnalisation du suivi dans les différents contextes nationaux, ainsi que pour que l'exercice de suivi produise des preuves appropriées pour promouvoir la redevabilité globale via le dialogue politique. Ce sera une source importante d'informations pour la révision du suivi, ainsi que d'autres contributions telles que l'enquête post-suivi de 2018 et les opinions exprimées lors des consultations.

Il existe également des possibilités prometteuses de créer des synergies avec d'autres Domaines d'action, notamment avec les travaux menés au niveau des pays pour démontrer l'impact de l'efficacité (1.1) et l'utilisation des données pour le développement et la responsabilité (1.3), entre autres. Les approches en profondeur permettront également de recueillir des informations qui contribueront à une meilleure compréhension de la manière d'aborder les questions d'efficacité systémique dans le paysage évolutif du financement et de la coopération au développement, initialement envisagé comme un Domaine d'action autonome.

Composante II (Domaine d'action 3.2 and 3.3): Révision de l'exercice de suivi – conduire une période de transition en 2020-2022 afin de présenter une proposition de suivi pour validation lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau, pour faire avancer l'exercice de suivi du Partenariat mondial jusqu'en 2030.

Ce volet sera axé sur l'adaptation continue du **cadre de suivi (ce que nous mesurons)** et sur l'amélioration du **processus de suivi (comment nous mesurons)**, tout en mettant l'accent sur l'engagement des parties prenantes aux niveaux technique et politique. Avec **l'intention de présenter une nouvelle proposition de suivi pour la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau**, la portée de la révision sera informée, dès le début, par les **orientations du Comité de pilotage sur le niveau d'ambition stratégique pour la nouvelle proposition de suivi**, en réfléchissant aux défis et aux lacunes actuels du suivi qui doivent être abordés par la révision. L'approche de cette composante sera également guidée par le fait que les décisions majeures concernant le suivi sont prises lors des réunions de haut niveau et sont éclairées par les dirigeants du Partenariat mondial. 2020-22 est donc proposé comme une période de transition, s'inspirant du mandat du document final de Nairobi pour garantir que le cadre de suivi soit adapté aux défis de l'Agenda 2030, et réponde aux besoins et aux attentes des parties prenantes pour le processus afin de faciliter l'institutionnalisation au niveau des pays et promouvoir la responsabilité globale des engagements.

Au cours de cette période de transition, bien qu'il n'y ait pas de rapport d'étape global comme par le passé, le pilotage des éléments de la proposition de suivi (processus et adaptations du cadre) permettra de produire des preuves de l'état d'efficacité qui seront présentées lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau. Comme pour les approches approfondies au niveau national, ce pilotage par pays s'alignera sur l'approche d'ancrage du programme de travail, en tenant compte de la demande des pays tout en prenant en considération la diversité contextuelle. **Reconnaissant l'importance de garantir un pilotage national solide - qui servira à tester suffisamment les éléments de la proposition de suivi tout en suscitant l'adhésion et la demande politiques - le Comité de pilotage sera invité à fournir des orientations sur l'approche de pilotage national avant son déploiement en 2021.**

Dans le contexte du développement de la proposition de suivi, les considérations relatives au processus et au cadre seront, à différents moments, considérées comme des éléments distincts et en alignement

les uns avec les autres. Les travaux visant à élaborer une approche adaptée au suivi d'une coopération au développement efficace dans les situations de fragilité et de conflit - qui ont débuté en 2017 - seront également poursuivis dans le cadre de la révision du suivi.

La révision du suivi se déroulera en trois phases, globalement alignées sur une période de trois ans. L'apprentissage et les enseignements tirés du soutien à l'utilisation des résultats, tant par le biais d'un soutien léger au niveau mondial que par la mise en œuvre des approches approfondies au niveau national, alimenteront toutes les phases de la révision :

- **Travail conceptuel (2020)** : Il s'agit d'identifier et de réfléchir aux défis à relever dans la révision du suivi, et de définir le niveau d'ambition stratégique de la révision. Cela nécessitera une attention délibérée à la question du rôle que le suivi peut et doit jouer pour faciliter un changement de comportement basé sur des preuves pour l'agenda 2030. Sur la base de l'ambition stratégique du Comité de pilotage pour la révision, les travaux progresseront, par le biais de travaux documentaires et de consultations visant à s'aligner sur les besoins des groupes d'intérêt, sur un cadrage plus détaillé des éléments de la révision du processus et du cadre.
- **Affinement et pilotage (2021)** : Conception détaillée du nouveau processus de suivi et révision méthodologique du cadre, en poursuivant les travaux sur la base de décisions concernant les nouveaux indicateurs, les indicateurs à abandonner et d'autres adaptations du cadre, en réponse aux besoins des groupes d'intérêt. Cette phase comprend également l'élaboration - avec les conseils du Comité de pilotage - de l'approche globale de test et de pilotage par pays, la préparation du terrain pour le pilotage, le développement des outils nécessaires et la mise en œuvre effective des pilotes par pays.
- **Consolidation des preuves et préparation pour la 3ème Réunion de Haut Niveau (2022)** : Les données des pays pilotes et des tests seront consolidées, validées par une consultation finale des parties prenantes et développées dans la nouvelle proposition de suivi, présentée pour approbation lors de la 3ème Réunion de Haut Niveau. Les éléments probants issus de l'utilisation des résultats des travaux et des consultations et essais pilotes qui sous-tendent la révision du suivi seront consolidés pour alimenter le dialogue lors de la 3ème Réunion de Haut Niveau. Avant la 3ème Réunion de Haut Niveau, l'accent sera mis sur l'obtention d'un soutien politique et la préparation de l'approbation, en s'appuyant sur les efforts de promotion politique tout au long de la période de mise en œuvre du programme de travail.

Tout au long du processus de suivi de la révision, qui répondra aux besoins des groupes d'intérêt, le Comité de pilotage fournira des orientations stratégiques et prendra des décisions clés. Les décisions attendues du Comité de pilotage sont présentées plus en détail dans la "Feuille de route vers la Réunion de Haut Niveau de 2022" (ci-dessous). Le soutien politique des différents groupes d'intérêt pendant la mise en œuvre de toutes les phases de la révision du suivi sera également crucial pour faciliter l'approbation de la proposition de suivi lors de la 3ème Réunion de Haut Niveau.

L'amélioration du processus et du cadre de suivi devra:

- tenir compte de **la demande des pays partenaires et des partenaires de développement** tel qu'exprimé dans les enquêtes de post-suivi et les diverses consultations (par exemple, nécessité de faire preuve de souplesse quant au calendrier de l'exercice, en évitant les doubles emplois dans la collecte des données); **de l'évolution des contextes dans lesquels s'inscrivent les politiques et les pratiques en matière d'efficacité ; des enseignements tirés des précédents cycles de suivi**

- viser à (a) **encourager la participation à l'exercice de suivi**, et (b) **renforcer l'institutionnalisation** du suivi de l'efficacité principalement au **niveau national**, en **s'appuyant sur les mécanismes de coordination nationale existants**, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial si possible
- examiner l'impact potentiel sur le positionnement du Partenariat mondial dans le **processus de suivi et d'examen des ODD** (en tant que source reconnue de données pour trois cibles des ODD)
- prendre en compte les **engagements pris précédemment dans le cadre des forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et des réunions de haut niveau du Partenariat mondial** ; les **engagements associés aux activités dites "inachevées" à l'agenda de l'efficacité** seront explicitement considérés via la révision du cadre d'indicateurs
- être **ouvert aux changements d'indicateurs sur la base de différents contextes/besoins**, en **s'appuyant sur le perfectionnement du cadre et de ses indicateurs existants déjà effectué à la suite de la 2^{ème} Réunion de Haut Niveau**
- veiller à ce que les décisions relatives à tout domaine d'évaluation supplémentaire tiennent compte du type d'éléments probants qui seront (a) **les plus pertinents pour susciter un changement de comportement**, en particulier au **niveau national**, et (b) **les plus pertinents pour stimuler le dialogue politique et promouvoir la responsabilité tant au niveau national que mondial**, alors que nous approchons du milieu de la mise en œuvre de l'Agenda 2030
- **s'appuyer sur les travaux d'autres Domaines d'action du programme de travail du Partenariat mondial**, ainsi que sur ceux d'autres évaluations et travaux de suivi extérieurs au Partenariat mondial, sans faire double emploi
- être **attentif aux préoccupations des parties prenantes pour limiter la complexité de l'exercice**, en particulier lorsqu'il s'agit de décider de mesures/indicateurs supplémentaires

Il est bien reconnu que **l'exercice de suivi est la propriété de la communauté du Partenariat mondial ; le processus de révision doit être entrepris de manière inclusive**. Les coprésidents veilleront à la transparence du processus grâce à une communication régulière et à une approche délibérée visant à engager et à consulter toutes les parties prenantes dans la mesure du possible. Les communications seront adaptées aux différentes parties prenantes du suivi afin de garantir un caractère inclusif. La stratégie visant à impliquer les parties prenantes comprendra la consultation et la validation à différents moments et selon différentes modalités. Celles-ci comprennent non seulement deux ateliers de consultation globale envisagés, mais aussi un investissement dans des consultations formelles et informelles plus restreintes, une sensibilisation virtuelle (par exemple, des webinaires, des enquêtes en ligne), l'utilisation de la plateforme de partage des connaissances du Partenariat mondial et l'utilisation des événements et des forums d'activité pertinents d'autres Domaines d'action où des liens avec le suivi peuvent être établis.

Priorité stratégique 3 (PS3): Mettre le suivi au service de l'action

Domaine d'action 3.1 : Aller au-delà de la production de données de suivi pour accroître l'utilisation des résultats

Domaine d'action 3.2 : Poursuite de l'adaptation aux défis urgents de la mise en œuvre de 2030

Domaine d'action 3.3 : Améliorer le processus de l'exercice de suivi

Liste des leaders du Domaine d'action (en gras) et de tous les participants

Les coprésidents: Bangladesh, Suisse, République démocratique du Congo, Coprésident non exécutif

Modalités de mise en œuvre de la Priorité Stratégique 3 :

Direction générale : Les coprésidents assureront la direction générale de la PS3 et, avec le soutien technique et consultatif de l'Équipe d'appui conjointe, superviseront la mise en œuvre des activités et du processus. Le Comité de pilotage sera consulté et prendra les décisions clés. Dans le cadre de leur rôle de direction, les coprésidents exploreront les moyens de soutenir la sensibilisation au niveau politique et la recherche d'un consensus autour du travail de suivi, pendant la mise en œuvre de la PS3 et en vue d'une adoption réussie lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau.

Engagement des groupes d'intérêt : Tout au long de la mise en œuvre de la PS3, toutes les décisions visant à apporter des ajustements au processus et/ou cadre de suivi seront étayées par la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes, à différents moments et dans différentes enceintes. On s'attachera à faire entendre la voix des pays partenaires dans le cadre de l'attention générale portée à l'engagement des groupes d'intérêt et l'équilibre entre les pays partenaires, les partenaires de développement et les groupes d'intérêt non exécutives. Les coprésidents prennent également note des parties prenantes qui ont manifesté de manière proactive leur intérêt pour la PS3 et étudieront les possibilités de les faire participer à des moments appropriés en fonction de leur expertise et de la nature de leur intérêt. Les parties prenantes engagées dans d'autres Domaines d'action seront invitées à soutenir la révision du suivi, le cas échéant.

Support technique : Les coprésidents anticipent provisoirement la nécessité de faire appel à l'expertise technique pour soutenir la révision du cadre, en complément du rôle de l'équipe d'appui conjointe. Sous la coordination de l'équipe d'appui conjointe et avec les conseils des coprésidents, des experts techniques seront désignés pour fournir, en fonction des besoins, des conseils sur des considérations techniques spécifiques liées à la révision du suivi, qu'elles soient thématiques, régionales ou liées à d'autres Domaines d'action du programme de travail.

Objectif

L'élaboration d'une nouvelle proposition de suivi, pour approbation lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau, qui renforce et remotive l'engagement des multiples parties prenantes sur l'efficacité au niveau national et mondial, et qui sert à générer un élan politique et un changement de comportement en faveur d'un partenariat plus efficace pour la réalisation des ODD. Un tel suivi modernisé, capable de saisir ce que signifie aujourd'hui l'efficacité pour différents partenaires et modalités de coopération dans des contextes nationaux variés, ainsi que des preuves générées par les projets pilotes et les approches en profondeur dans les pays, contribuera à renforcer l'implication et les engagements d'un large éventail de parties prenantes, réaffirmant le suivi du Partenariat mondial comme une contribution unique pour suivre et faire progresser les efforts de développement.

Résultats

Une nouvelle proposition de suivi (cadre et processus qui incitent les parties prenantes à s'engager), ainsi que des éléments d'information générés au niveau national, aborde les défis de l'efficacité dans le paysage évolutif de la coopération au développement, repositionne les données du Partenariat mondial pour informer les dialogues, les politiques et les pratiques autour de l'efficacité, et obtient une traction politique pour générer des informations et un dialogue orienté vers l'action sur l'efficacité.

Liste des activités spécifiques et des résultats attendus

La mise en œuvre de la PS3 se fera selon différentes modalités, conformément au cadre général et à la feuille de route décrits dans la présente proposition. Les résultats et activités indicatives comprennent les suivantes :

Résultat 1 : Utilisation accrue des résultats par les pays et les parties prenantes, qui génère des éléments probants pour promouvoir le changement de comportement et la dynamique politique ; informer la révision du cadre et du processus de suivi ; et fournir une meilleure compréhension de la manière de relever les défis de l'efficacité systémique

Activité 1.1. Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de soutien léger aux parties prenantes pour l'utilisation des résultats dans leur contexte (helpdesk, boîte à outils, plateforme de partage des connaissances)

Activité 1.2. Concevoir une approche et un ensemble de mesures de soutien pour les efforts des pays en matière d'approche en profondeur et coordonner leur mise en œuvre

Activité 1.3. Faciliter les dialogues et actions menés par les parties prenantes pour identifier et traiter les principaux goulets d'étranglement en matière d'efficacité - avec des liens avec les activités 1.1 et 1.2

Résultat 2 : Une nouvelle proposition de suivi - comprenant un processus de suivi amélioré et un cadre de suivi adapté - élaborée pour être approuvée lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau

Activité 2.1 Consultations informelles / mini-consultations et consultations virtuelles

Activité 2.2. Ateliers de consultation globaux et/ou plus ciblés

Activité 2.3 Conception des modules et des outils de suivi pour le pilotage par pays, et affinement de l'approche méthodologique le cas échéant

Activité 2.4. Pilotage par pays des révisions du cadre/processus

Activité 2.5. Validation du cadre/processus par les parties prenantes

Activité 2.6 Consolidation des preuves et conditionnement de la nouvelle proposition de suivi pour la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau

Mesures du succès, risques, autres réflexions et hypothèses clés

Mesures du succès (en plus d'atteindre l'objectif général et les résultats):

- Une nouvelle proposition de suivi du Partenariat mondial approuvée lors de la 3ème Réunion de Haut Niveau ; la nouvelle proposition est adoptée avec une plus grande adhésion des pays partenaires, des partenaires de développement et des parties prenantes non exécutives
- Les groupes d'intérêt du Partenariat mondial sont engagés et il y a une adhésion au processus de révision et pendant celui-ci
- Ce travail permet de mieux comprendre les questions systémiques et de partager les leçons et les bonnes pratiques sur la mise en œuvre des principes d'efficacité dans un paysage de coopération au développement en pleine évolution.
- Les résultats du Partenariat mondial sont utilisés par les organisations internationales et les centres de recherche et servent de base aux études et aux recommandations visant à améliorer l'efficacité (par exemple, les examens par les pairs des membres du CAD de l'OCDE, le *Centre for Global Development* et son indice QuoDA)
- Les pays partenaires et les partenaires de développement se déclarent satisfaits de la boîte à outils et des orientations sur l'utilisation des résultats ; preuve de l'action au niveau national
- Les efforts pour soutenir l'utilisation des résultats - à la fois par le soutien mondial et par les approches en profondeur au niveau des pays - produisent un apprentissage et des connaissances au niveau national, ainsi que des données probantes pour éclairer le dialogue mondial et le changement de comportement et pour stimuler l'élan politique autour de l'efficacité ; cela inclut l'information du dialogue technique et politique sur les activités dites « inachevées » à l'agenda de l'efficacité de la coopération au développement.
- L'utilisation des résultats et le processus de révision trouvent des synergies dans le reste du programme de travail - à la fois en contribuant aux autres Domaines d'action et en s'en inspirant, ainsi qu'à l'examen/évaluation du Partenariat mondial (en fonction du calendrier et de la structure de l'examen)

Risques:

- Des contraintes de ressources et/ou de temps pourraient limiter la capacité à répondre à toutes les demandes d'aide concernant l'utilisation des résultats
- Les attentes relatives à l'ajout de nouveaux indicateurs/domaines de mesure au cadre risquent d'ajouter à la complexité de l'exercice
- Les groupes d'intérêt du Partenariat mondial ont des intérêts et des attentes contradictoires qui nécessitent des négociations supplémentaires, ce qui a des conséquences sur le calendrier du processus
- Les différents niveaux d'engagement et de représentation entre les groupes d'intérêt peuvent conduire à une approche déséquilibrée de la révision du suivi
- La révision du cadre/processus de suivi peut entraîner des ajustements du positionnement du Partenariat mondial dans le suivi et la révision des ODD (trois cibles des ODD)
- Temps insuffisant pour entreprendre les travaux de consultation et de pilotage nécessaires à la production d'une nouvelle proposition de suivi pour approbation lors de la 3ème Réunion de Haut Niveau
- Défis et contraintes introduits en raison de la crise COVID-19, par exemple liés au travail de pilotage et aux consultations en personne, ainsi qu'à la disponibilité des ressources

Hypothèses:

- La remise de la proposition suppose :
 - Des ressources suffisantes, tant en termes de soutien institutionnel de base à l'Équipe d'appui conjointe, que de financement d'activités spécifiques telles que des ateliers globaux, des approches en profondeur et des essais au niveau national
 - Engagement important des différents groupes d'intérêt; adhésion politique

Calendrier proposé

Les détails des phases du SP3 sont décrits dans la proposition et dans la « feuille de route » ci-dessous

Stratégie de collecte de fonds

La mise en œuvre réussie de l'étendue du travail défini dans la PS3 suppose que l'appui institutionnel de base fourni par l'Équipe d'appui conjointe soit doté de ressources suffisantes. Cela est conforme au mandat de l'Équipe d'appui conjointe, qui consiste notamment à élaborer, affiner et mettre en œuvre la méthodologie globale de suivi de la mise en œuvre des engagements convenus, pour approbation par le Comité de pilotage. Les besoins en ressources associés à l'effort d'ancrage de la PS3 au niveau national devront également être suffisamment pris en compte, ainsi que le financement d'activités spécifiques.

Contributions / apports aux éléments de base

1. Comment vous assurez-vous que les activités sont ancrées au niveau national ?

Le succès de la PS3 dépendra en grande partie de l'engagement significatif et représentatif des pays partenaires dans les différents aspects du programme. Il est prévu que le nombre de pays partenaires impliqués augmentera progressivement au cours de la durée du programme, mais qu'il y aura également des modalités d'engagement différenciées. Certains pays peuvent manifester leur intérêt (en réponse à l'élargissement de la portée de l'ancrage dans les pays de l'ensemble du programme de travail) pour être impliqués dans des activités spécifiques. Il existe des références très spécifiques, et importantes, sur la manière dont le travail au niveau national sera le moteur du succès de la PS3. Il s'agit notamment des approches en profondeur au niveau national qui produiront des informations pour la 3ème Réunion de Haut Niveau ; des consultations, notamment avec les pays, sur la révision de suivi ; de la prise en compte des défis d'efficacité systémiques au niveau national pour éclairer la révision de suivi ; et du pilotage au niveau national des révisions du cadre et des processus. En outre, il y aura une exploration active des possibilités d'alignement et de collaboration avec les forums de coordination existants au niveau des pays, ainsi qu'avec les structures et mécanismes institutionnels tels que ceux du système de développement des Nations unies et des banques multilatérales de développement. Les efforts visant à ancrer les activités de la PS3 au niveau des pays n'empêcheront pas de veiller à ce que la PS3 produise des preuves et génère un élan pour le dialogue politique, y compris lors de la Réunion de Haut Niveau.

2. Comment renforcer les groupes d'intérêt et/ou s'engager auprès des Initiatives du Partenariat mondial ?

La mise en œuvre de la PS3 sera entreprise de manière inclusive afin d'assurer la participation de tous les groupes d'intérêt, en commençant par une consultation virtuelle sur l'amélioration du processus de suivi (février 2020), des efforts concertés de consultation entre les groupes de parties prenantes lors de l'atelier virtuel (mars 2020), qui ont eu lieu avant la finalisation du programme de travail. Tout au long de la vie de la PS3, la communication et l'engagement seront adaptés aux différents groupes de parties prenantes. Les Initiatives du Partenariat mondial qui expriment un intérêt pour la PS3, tels que "Advancing the CSO Enabling Environment

& *CSO Development Effectiveness*" (dirigé par la *CSO Task Team*) et "*Social Dialogue in Development*" (dirigé par la Confédération Syndicale Internationale), seront encouragés à participer activement. L'adaptation du cadre de suivi offre également la possibilité d'engager les groupes d'intérêt dans tous les Domaines d'action du programme de travail. Par exemple, toute exploration du suivi dans le cadre de partenariats avec le secteur privé, ou en relation avec des modalités de coopération triangulaire, progresserait en tandem avec les travaux menés dans ces Domaines d'action et auprès de leurs mandants respectifs. Des possibilités d'apprentissage et de consultation liées à la révision du suivi seront également recherchées afin de les intégrer aux activités des autres Domaines d'action.

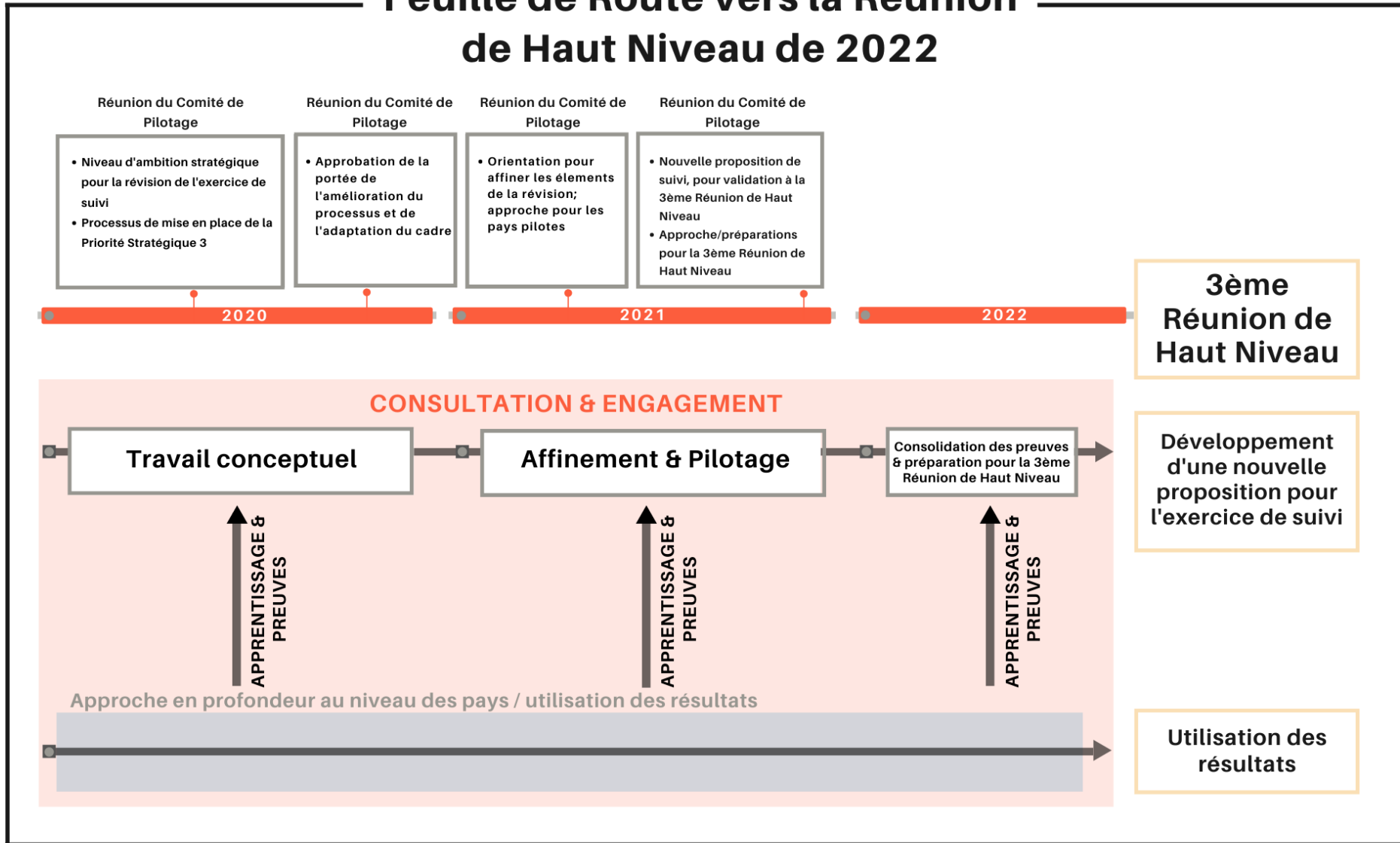
3. Comment intégrer l'apprentissage ?

La mise en œuvre de la PS3 sera transparente et inclusive, créant ainsi de bonnes conditions pour promouvoir l'apprentissage. L'engagement des parties prenantes dans la PS3, ainsi que le partage régulier d'informations, permettront une réflexion et un apprentissage collectifs et seront l'occasion pour les parties prenantes de fournir un retour d'information sur les corrections à apporter au processus si nécessaire (par exemple, la diffusion des résultats des consultations permet de partager les points de vue et de renforcer les capacités des parties prenantes). Outre l'intégration de l'apprentissage tout au long du processus, des possibilités d'apprentissage et de partage des connaissances sont prévues (par exemple, des ateliers de suivi où les participants peuvent échanger de bonnes pratiques et apprendre les uns des autres ; une boîte à outils pour l'utilisation des résultats ; l'échange de connaissances et l'apprentissage par le biais d'un espace dédié au sein de la plateforme de partage des connaissances du Partenariat mondial ; le recours à des communautés de pratique dans d'autres Domaines d'action pour partager leurs connaissances en rapport avec les objectifs de la PS3). Au fur et à mesure que des scénarios concrets seront élaborés pour la révision du processus de suivi, on s'intéressera à la manière dont l'apprentissage entre pays et entre pairs peut être intégré en tant qu'élément central d'un processus de suivi amélioré.

4. Comment renforcer la sensibilisation et la défense des intérêts des parties prenantes ?

Des consultations régulières à l'échelle mondiale ou à d'autres niveaux seront un moyen essentiel d'améliorer la sensibilisation et la défense des intérêts des parties prenantes. L'approche proposée, qui consiste à contribuer aux travaux menés dans d'autres Domaines d'action, avec différents groupes de parties prenantes, et à s'en inspirer, est également pertinente. Comme décrit dans la proposition, pour l'utilisation des résultats ainsi que pour la révision du suivi, il y aura des contacts pour coordonner et s'engager avec les structures de dialogue, de coordination et de politique existantes au niveau national.

Feuille de Route vers la Réunion de Haut Niveau de 2022



Annexe A. Informations de contexte

L'exercice de suivi du Partenariat mondial: brève histoire

L'exercice de suivi est l'instrument phare du [Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement](#). Depuis 2013, il a permis de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes d'efficacité et constitue la source reconnue de données et de preuves sur le respect des engagements pris en matière d'efficacité dans le cadre de [l'accord de partenariat de Busan](#), signé lors du [Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide](#) (Busan, Corée du Sud, 2011).²

Le cadre de suivi initial a été élaboré par le [Groupe intérimaire post-Busan](#). Il est composé d'indicateurs issus de la [Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement](#) de 2005 qui ont été identifiés comme particulièrement importants par les pays en développement, ainsi que d'indicateurs introduits en 2012 qui visaient à saisir les dimensions plus larges de l'Accord de partenariat de Busan ([liste des indicateurs](#)).³

Dans la [proposition de 2012 du groupe intérimaire post-Busan](#), l'objectif du suivi était double : (1) soutenir la responsabilité de la mise en œuvre des engagements et des actions de Busan en fournissant un aperçu des progrès réalisés au niveau international ; et (2) stimuler un large dialogue, tant au niveau national qu'international, sur la manière d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement. Ces deux objectifs contribuent à l'objectif général de susciter un changement de comportement qui, à son tour, contribue à de meilleurs résultats en matière de développement. Le suivi est destiné à compléter et à renforcer les efforts existants au niveau des pays en matière d'efficacité et de responsabilité mutuelle, en fournissant un point de référence mondial pour négocier des cadres nationaux plus détaillés et plus pertinents (une approche légère au niveau mondial et plus approfondie au niveau des pays).

En tant que tel, le suivi est un outil essentiel pour la responsabilité mondiale et la dynamique politique autour d'une coopération au développement efficace et fournit des résultats pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ainsi que de l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba (AAAA) de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.⁴

Le suivi du Partenariat mondial a été conçu comme un exercice vivant, avec des ajustements et des adaptations réguliers nécessaires pour garantir qu'il tienne ses promesses initiales tout en répondant aux besoins en évolution de ses parties prenantes. En réponse à l'adoption de l'Agenda 2030 et de l'AAAA, le Comité de pilotage du Partenariat mondial a convenu en 2015 de la nécessité d'affiner le cadre de suivi :

- **Un groupe consultatif de suivi a fourni une expertise technique et des conseils pour renforcer le cadre de suivi et assurer sa pertinence dans le paysage post-2015 qui évolue rapidement.** Le groupe consultatif de suivi, créé par le [Comité de Pilotage en 2015](#), était composé de 12 experts de haut niveau issus des gouvernements des pays en développement, des partenaires de développement, des groupes de

² À Busan, en Corée, lors du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4, 29 novembre-1er décembre 2011), plus de 3 000 délégués se sont réunis pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes de la [Déclaration de Paris](#). Le forum s'est achevé par la signature de l'accord de partenariat de Busan par les ministres des pays fournissant et recevant une coopération au développement, des économies émergentes, des partenaires de coopération Sud-Sud et triangulaire et de la société civile - marquant un tournant décisif dans la coopération au développement.

³ De plus amples informations sur la proposition de 2012 du groupe intérimaire post-Busan sont disponibles [ici](#).

⁴ En 2016, l'exercice de suivi du Partenariat mondial a été reconnu comme source officielle de preuves pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles [17.15](#) et [17.16](#) des ODD. Plus récemment (2017), un autre indicateur du Partenariat mondial est devenu la source pour le suivi de la cible [5c](#) des ODD. Les résultats du suivi sont régulièrement présentés dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les progrès des ODD et dans le rapport annuel de l'équipe spéciale inter-institutions sur le financement du développement.

réflexion et des organisations de la société civile. Il a fourni des recommandations sur les domaines de révision du cadre de suivi dans le contexte de l'après-2015, y compris des conseils d'experts techniques sur les méthodologies pertinentes et appropriées.⁵

- **Un examen complet des indicateurs de suivi existants a été entrepris d'avril 2017 à mai 2018.** Cet examen a été guidé par le [document final de Nairobi](#)⁶, [les conseils techniques du groupe consultatif](#) et de l'équipe d'appui conjointe (JST) de l'OCDE et du PNUD, ainsi que par les enseignements tirés du deuxième cycle de suivi (2016), qui comprenait un retour d'information de la part des pays participants. Le processus d'affinement s'est appuyé sur l'assistance technique de groupes d'experts dans des domaines thématiques spécifiques, sur des consultations itératives avec les parties prenantes concernées et sur des essais au niveau des pays. Le cadre révisé qui en a résulté a guidé le troisième cycle de suivi (2018).
- **Le travail de mise à jour du suivi pour refléter les défis de l'Agenda 2030 a commencé en 2017.** Parmi plusieurs appels pressants pour adapter le suivi aux défis nouveaux et émergents, le Comité de Pilotage [a décidé](#) de développer d'abord une approche sur mesure pour le suivi de la coopération au développement efficace dans les [situations de fragilité et touchées par des conflits \(FCAS\)](#). En 2018 et 2019, un [groupe de travail ouvert](#) a été convoqué pour guider l'élaboration d'une [approche sur mesure du suivi de l'efficacité dans les contextes fragiles](#), qui a été présentée lors de la Réunion de Haut Niveau (SLM - New York, 2019). En outre, le Partenariat mondial a soutenu les travaux menés par le Mexique pour [piloter une approche de suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud](#) (CSS) du point de vue des donateurs.

Le troisième cycle de suivi (2018) : succès et défis

Le troisième cycle de suivi (2018) a vu la participation record de 86 pays et territoires partenaires ainsi que de plus de 100 partenaires de développement et de centaines de représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé. Le cycle a couvert 58,8 milliards de dollars de fonds de coopération au développement versés sous forme de subventions et de prêts, et plus de 3 300 projets et programmes. Toutefois, ces réalisations se sont accompagnées de contraintes, qui offrent une occasion de réflexion pour envisager les prochaines phases de travail :

- **Les changements structurels dans les institutions gouvernementales ont affecté la manière dont le cycle a été entrepris au niveau national.** Les unités d'aide centralisées par lesquelles l'exercice de suivi était traditionnellement coordonné entre toutes les parties prenantes semblent évoluer, à mesure que les structures de coopération au développement s'orientent vers un engagement plus global du gouvernement/de la société. Dans le même temps, une "institutionnalisation" du processus de suivi dans les systèmes et mécanismes existants - y compris l'intégration du suivi dans le processus de suivi et de révision des ODD au niveau national - est encore nécessaire dans la majorité des pays et nécessite un soutien continu de la part d'un large éventail de parties prenantes. C'est pourquoi de nombreux pays participent au suivi en tant qu'exercice autonome, pas toujours lié aux systèmes et processus de coordination existants, comme cela avait été envisagé à l'origine.

⁵ Vous trouverez plus d'informations sur les travaux du groupe consultatif de suivi, ainsi que son rapport final et ses recommandations, en cliquant sur ce [lien](#).

⁶ Tout en réaffirmant l'importance d'un exercice de suivi biennal, le document final de Nairobi (NOD) a reconnu la "nécessité d'affiner le cadre de suivi existant, en tenant compte des questions émergentes et des nouvelles méthodes de coopération au développement" (NOD §102). Le NOD a défini un mandat renouvelé pour le Partenariat mondial, appelant à "mettre à jour le cadre de suivi pour refléter les défis de l'Agenda 2030, y compris la promesse de ne laisser personne derrière".

- **Le troisième cycle de suivi (2018) a nécessité un important soutien à distance du processus dans certains pays partenaires.** Dans certains pays, la faible réactivité des partenaires au développement et des parties prenantes non exécutives à fournir des données au niveau national, ainsi que les contraintes de capacité nationale, ont requis un soutien plus important de la part de l'équipe d'appui conjointe et du siège des partenaires au développement. Cette situation est liée aux défis concernant le calendrier, le contexte et les capacités et souligne la nécessité d'institutionnaliser le processus, car une plus grande utilisation des systèmes propres aux pays réduira le besoin d'un soutien extérieur. Les considérations relatives au temps alloué au processus sont également essentielles. La période de mise en œuvre du troisième cycle⁷ a été trop courte, avec de nombreuses demandes de prolongation des délais de soumission des données.
- **Les indicateurs de suivi ont été jugés complexes et pertinents à des degrés divers selon les contextes nationaux et les modalités de la coopération au développement.** Outre les modifications apportées au processus, les parties prenantes du Partenariat mondial ont exprimé le souhait que le cadre de suivi soit davantage adapté afin de mieux refléter les modalités et le paysage actuels de la coopération au développement. Il conviendra de trouver un équilibre entre ces adaptations et la nécessité de ne pas ajouter de complexité supplémentaire, d'éviter les doubles emplois avec d'autres efforts de suivi et d'examiner les avantages de la comparabilité des données au fil du temps.

À la lumière des défis susmentionnés, les coprésidents du Partenariat mondial ont reconnu, lors de la Réunion de Haut Niveau (SLM), la nécessité de revoir le suivi ([Déclaration des Co-présidents](#)). Ils ont appelé à mettre davantage l'accent sur la convivialité des données, la facilitation de l'apprentissage par les pairs et la transformation des données de suivi en actions. Ils ont suggéré d'envisager un processus avec des échantillons plus petits et ciblés, un suivi sélectif pour tester de nouveaux indicateurs, et des études pilotes pour compléter un exercice plus large. D'autres parties prenantes ont suggéré d'explorer les moyens de simplifier davantage le processus, de revoir la fréquence des cycles de suivi et d'améliorer l'alignement entre l'exercice de suivi et le processus de suivi et d'examen des ODD, notamment avec les revues nationales volontaires⁸.

Le programme de travail 2020-2022 : vers une nouvelle proposition de suivi

Lors de la [18^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Partenariat mondial](#) (Corée du Sud, décembre 2019), les membres ont approuvé la [proposition des Co-présidents pour le programme de travail 2020-2022](#)⁹ du Partenariat mondial, qui comprend une priorité stratégique pour le suivi : Priorité Stratégique 3, "Mettre le suivi au service de l'action". Tout en réaffirmant que le suivi est une fonction essentielle du Partenariat mondial, les membres ont reconnu que l'exercice ne pouvait pas se poursuivre de la même manière que par le passé. Ils ont également reconnu le fait que l'examen du suivi lui-même aurait des implications sur le calendrier des prochains cycles de suivi.

La priorité Stratégique 3 prévoit l'élaboration d'une nouvelle proposition de suivi qui sera présentée lors de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau, prévue pour 2022. Cette proposition comprendra un cadre et un processus de suivi révisés, ainsi qu'une démonstration de la valeur des résultats du suivi (voir le document principal pour plus de détails).

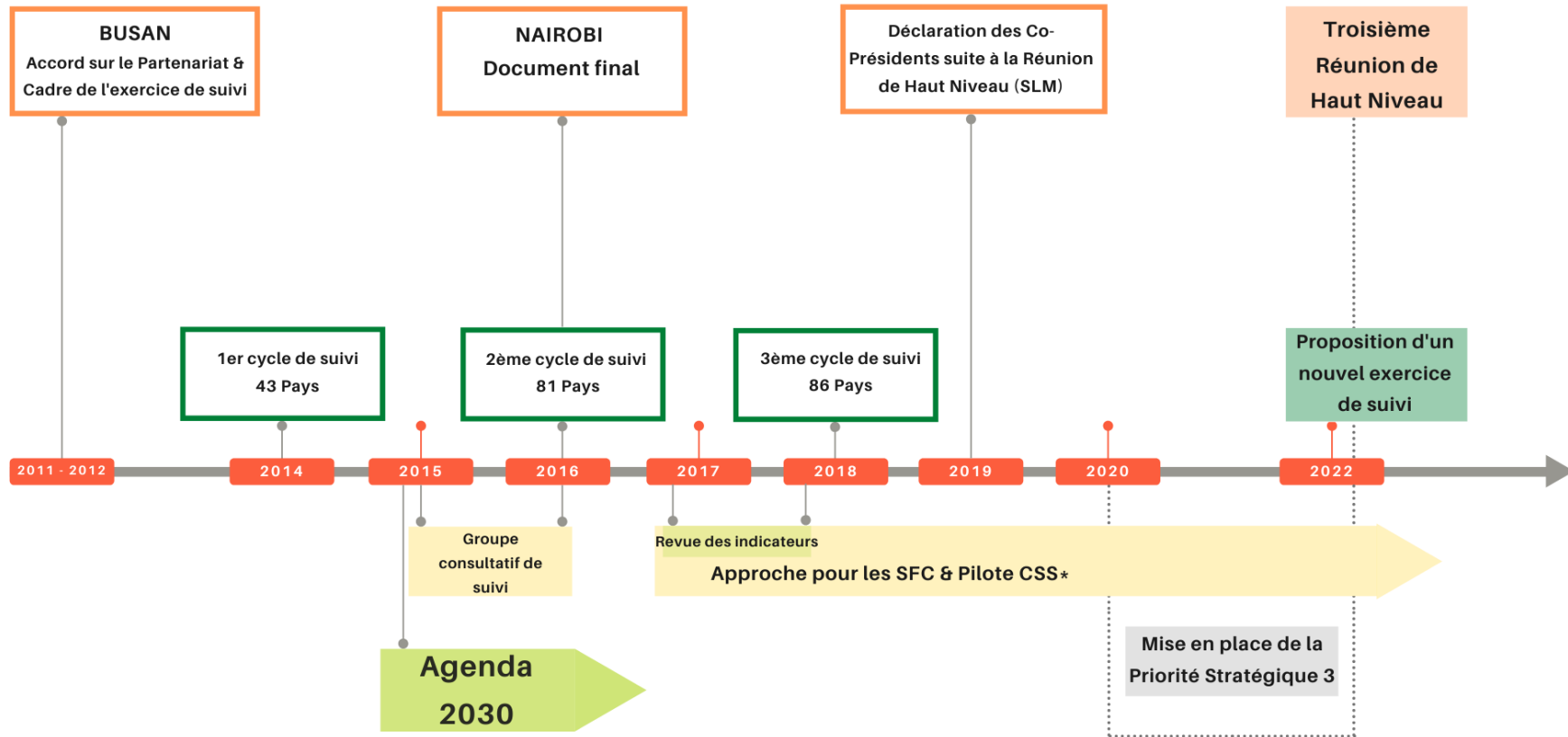
⁷ Le troisième cycle de suivi (2018) a été lancé en juin 2018. La collecte et la validation des données se sont poursuivies jusqu'en mars 2019.

⁸ OECD/UNDP (2019), Vers une coopération pour le développement plus efficace: Rapport d'étape 2019, OECD Publishing, Paris, Partie III : Réflexions des parties prenantes du Partenariat mondial

⁹ La proposition des coprésidents pour le programme de travail 2020-2022 envisage trois priorités stratégiques :

1) Accélérer la mise en œuvre de l'agenda 2030 ; 2) Établir de meilleurs partenariats ; 3) Mettre le suivi au service de l'action.

L'exercice de suivi du Partenariat Mondial: événements marquants



*SFC: situations de fragilité et de conflit
CSS: co-opération Sud Sud